

Communiqué de presse

Le 5 octobre 2020

PLAN MUSIQUES ACTUELLES

Le Département des Hauts-de-Seine apporte 70 000 € en soutien à la création

L'Assemblée départementale a voté, le 21 septembre dernier à l'occasion de la commission permanente, un soutien exceptionnel de 70 000 € pour son plan de musiques actuelles. L'objectif est de soutenir les groupes accompagnés par le Département des Hauts-de-Seine depuis 2015 dans le cadre du Parcours d'accompagnement à la professionnalisation d'artistes (PAPA), les structures de production et de diffusion du territoire dans le champ des musiques actuelles, et de valoriser, par un prix collectif, les sélections 2020 du Concours National de Jazz à La Défense et le Prix Chorus.

La crise sanitaire de la COVID-19 impacte fortement l'économie des acteurs culturels professionnels, notamment dans le champ des musiques actuelles : annulation de concerts baisse voire disparition de chiffre d'affaires, difficulté de l'accompagnement de la création... Les artistes les plus émergents et les structures de production et de diffusion sont particulièrement touchés.

Le Département des Hauts-de-Seine soutient activement le secteur des musiques actuelles de son territoire depuis de nombreuses années. Ainsi, 70 000 € ont été attribués dont :

- 26 000 € en direction de 14 groupes PAPA issus des sélections 2015-2020,
- 24 000 € pour 6 structures de production et diffusion qui accompagnent l'émergence artistique sur le territoire alto-séquanais.

Par ailleurs, le Prix du Concours National de Jazz à La Défense et le Prix Chorus ont été adaptés cette année. L'ensemble des groupes des sélections (12 groupes au total), ont reçu chacun 3 000 € d'aides professionnelles afin de les aider dans cette période difficile.

Le Département des Hauts-de-Seine, en maintenant La Défense Jazz Festival sur le parvis de Paris La Défense et une édition spéciale du Festival Chorus à La Seine Musicale à Boulogne-Billancourt (qui ont accueilli ensemble près de 10 500 spectateurs), et en votant ces subventions, souhaite soutenir l'ensemble de la filière des musiques actuelles : artistes, salles, festivals, producteurs, ainsi que les techniciens et prestataires techniques.

Créé en 2015, le Plan musiques actuelles est un dispositif départemental permettant de soutenir la diffusion d'artistes émergents, d'accompagner les artistes issus des Hauts-de-Seine via le PAPA et d'aider à la structuration des acteurs du territoire.

Le Prix Chorus et le Concours National de Jazz à La Défense révèlent chaque année 12 artistes en émergence nationale.

Contact presse

Amélie CHABUET

tél. : 01 47 29 35 78

courriel : achabuet@hauts-de-seine.fr

www.hauts-de-seine.fr